



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA LOI DU SILENCE EST ENFIN ROMPUE AU SEIN DU DÉPARTEMENT D'ANNE-CATHERINE LYON

Aujourd'hui, « 24 heures » a publié une lettre écrite par une trentaine d'enseignants de la région lausannoise, exaspérés par le comportement et l'attitude de leur cheffe de département, Anne-Catherine Lyon. Le dirigisme et l'inaccessibilité de la conseillère d'Etat sont particulièrement critiqués. L'UDC Vaud, qui avait prévu les difficultés relevées aujourd'hui par les gens de métier, n'admet pas que l'avenir des écoliers soit pris en otage par la prétention et l'obstination de la ministre socialiste.

Le combat de l'UDC pour une formation scolaire vaudoise de qualité n'est pas récent, notre parti milite depuis longtemps pour que – enfin – cessent les expériences idéologiques hasardeuses dans lesquelles les magistrats socialistes du département de la formation se sont prêtés depuis vingt ans. L'UDC avait été aux côtés des initiants d'Ecole 2010, projet scolaire porté par des enseignants, et s'était donc opposé à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Précisément, deux des principales critiques que l'UDC avait formulée contre la LEO de Mme Lyon sont celles reprises dans la lettre des enseignants publiée dans « 24 heures ». Tout d'abord, les élèves les plus faibles sont victimes d'une logique de l'intégration à tout prix, logique qui répond aux aspirations idéologiques des socialistes. L'UDC avait rendu attentif le Conseil d'Etat que cette logique allait prêter les élèves les plus faibles en les privant d'une formation adaptée.

Puis, le dirigisme du département dans la mise en application de la LEO ne laisse aucune marge de manœuvre aux établissements scolaires, ni même aux enseignants. Le département semble vouloir les réduire au statut d'animateur pédagogique au détriment de leur vocation première qui consiste à transmettre aux élèves un enseignement de qualité, des connaissances et une solide préparation pour la vie d'adulte. La classe elle-même est disloquée par les multiples niveaux et options et la maîtrise de classe devient inapplicable.

L'UDC ne tolère pas que les écoliers, les enseignants et les directions d'établissements scolaires soient les victimes d'un dirigisme obsessionnel propre à une conseillère d'Etat qui se protège du monde réel. Notre parti déposera des interventions la semaine prochaine au Grand Conseil afin que le dialogue soit rétabli et que l'expérience des gens quotidiennement confrontés aux réalités de l'école soient enfin écoutée par le département d'Anne-Catherine Lyon.

Avec nos meilleures salutations

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29

Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89

Fabienne Despot, député, spécialiste des affaires scolaires, 077 418 55 77

Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64